

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 7 JANVIER 2025

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 7 janvier 2025 de 20 à 23 heures

Assistaient Aurora COSTA, Franck FALCONE, Alain LACASSIE, Ghislain LOMBARD, Marc POLENNE, Coralie PERROCHAIN, Sun WAI SONG, Cédric PETERSON, Gérard MIQUEL, Michel RANSOU

Était excusé Gégé MAUREL

Christelle PESSUS était absente

1 LICENCES : 90 licences renouvelées à ce jour. Coralie fait connaître qu'elle sera indisponible pour environ deux mois, et qu'elle transfère la gestion des licences à Aurora et Sun.

2 FINANCES : 37 584,06€ en compte courant, 23 813,49€ en livret A et 792 € en compte titres. Le compte courant a enregistré quelques acomptes pour le voyage à FABREGAS en juin 2025.

Dans l'éventualité de l'achat d'un nouveau compresseur, un contact a été pris avec le Crédit agricole pour un emprunt couvrant le tiers ou la moitié de cet achat. La procédure se poursuit avec un rendez-vous téléphonique prévu le jeudi 9 janvier à 10 heures. 12 500 € sont espérés, sous forme donc d'un emprunt à 3,60 % sur dix ans à compléter avec une subvention de 2 000 € à demander au CODEP lors de sa prochaine réunion.

Un mail du Rectorat de TOULOUSE (donc pour nous Jeunesse et sports) nous a informés d'une réunion à TARBES le 21 janvier de 18 à 20 heures pour nous expliquer comment bénéficier de subventions. Cédric se propose pour y assister.

3 COMPRESSEUR : TEK plongée a accusé réception de notre commande et de notre acompte de 3 000 €.

Il est envisagé de missionner Charles, Ghislain et Sun pour un voyage à NANTES afin de nouer un contact professionnel avec le vendeur, étudier avec lui les conditions d'installation du COLTRI (branchements, aéraulique, formation, garanties,...). Ce voyage sera financé par le CST.

SIABA a fourni les documents de réépreuve des deux tampons, ce qui devrait permettre d'en faire enfin la déclaration en DREAL.

L'appel à volontaires pour le gonflage a été fructueux, Danièle MONLEZUN, Franck FALCONE et Antoine PIETTE s'étant proposés. Vu l'état actuel du BAUER, il est jugé préférable d'attendre le COLTRI vers la mi-février.

4 REUNION TECHNIQUE : Elle aura lieu le 28 janvier à 20 heures 30. Il y sera question :

Du responsable technique

Du directeur de bassin, à distinguer du directeur de plongée

De la participation des élèves à la manutention des blocs à BOYRIE

De la disposition et de l'orientation des blocs dans la remorque

De la participation des élèves aux championnats de sauvetage en piscine les 15 et 16 février 2025

De l'organisation des stages à HENDAYE

Du planning des réservations du bateau

5 TIV : Tous les blocs du CST sont faits. Il reste les blocs personnels. Un mail d'info va être transmis, pour dépôt de ces blocs vidés et étiquetés avant le 15 février 2025.

A l'issue de la formation interclubs dispensée par Gérard, quatre nouveaux TIV ont été formés : Isabelle DASTUGUE, Charles LASSUS, Marc POLENNE et Antoine PIETTE.

6 BATEAU : le tirage à terre aura lieu du 6 au 10 mars 2025. Outre le remplacement des anodes (quatre au magnésium, une au zinc pour l'arbre d'hélice que nous avons déjà en attente) et l'étanchéité de l'hydraulique de barre, la protection contre le vol a été évoquée, avec la solution d'un air-tag, sorte de mouchard télématique qui se signale par

les smartphones qu'il rencontre pour informer son propriétaire de sa position. Trop facile à neutraliser, ce système n'est pas retenu.

7 VOYAGES : pas d'évolution pour le voyage à FABREGAS, qui dispose encore d'une place. Une ouverture aux autres clubs sera faite en février, à défaut de candidats CST.

La situation politique ne s'améliorant pas, l'éventualité d'un voyage à l'automne s'oriente vers des destinations plus sûres, et MALTE pourrait être un objectif.

8 GALETTE DES ROIS : elle aura lieu le vendredi 17 janvier à 19 heures 30, selon le principe habituel de l'auberge espagnole.

9 QUESTIONS DIVERSES :

9-1 PADLET : le CST pourrait y participer en y rendant compte de ses activités, ce qui le ferait connaître tout en mobilisant d'éventuels adhérents ou sympathisants. Marc POLENNE va investir le sujet, pour lequel l'Office Municipal des Sports nous a transmis un dossier.

9-2 Déclaration des bénéficiaires effectifs : Aurora signale cette nouvelle procédure qui touche les associations et les contraint à cette obligation, assortie de la production d'une copie des pièces d'identité des dirigeants.

9-3 Cartes de vœux : divers échanges avec les autorités qui nous entourent

PERMANENCES A VENIR

Le 11 janvier Gérard MIQUEL

Le 18 janvier Ghislain LOMBARD

Le 25 janvier Aurora COSTA et Sun WAI SONG

Le 1er février Gérard MIQUEL

Prochain Comité de direction mardi 4 février 2025 à 20 heures 30

Dressé le 9 janvier 2025

Michel RANSOU